



COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE L'IMMIGRATION ET DES TUNISIENS A L'ETRANGER

تنسيقية جمعيات الهجرة والتونسيين بالخارج

**ADRESSE A MMES ET MM LES REPRÉSENTANTS-ES DU PEUPLE TUNISIEN
POUR UNE AUTHENTIQUE REPRÉSENTATION DES TUNISIENS A L'ÉTRANGER**

Le Conseil National des Tunisiens à l'Étranger est un organe consultatif représentant les tunisiens résidents à l'étranger en vue de défendre leurs intérêts légitimes spécifiques. Il doit être comme le montrent diverses expériences dans le monde, l'interlocuteur des pouvoirs publics tunisiens.

Depuis 2011, plusieurs propositions ont été faites par la Coordination des Associations de l'immigration et des Tunisiens à l'Étranger (la CAITE) et d'autres initiatives. Diverses réunions de concertation entre acteurs de la société civile en Tunisie et à l'Étranger ont eu lieu, ainsi que des rencontres avec les gouvernements successifs.

Tout ce travail avait du sens, il visait à ce que l'immigration tunisienne qui représente plus de 1/10ème de la population totale, puisse enfin faire entendre sa voix, faire en sorte que cette revendication qu'elle a mis en avant depuis trois décennies, principalement défendue par les acteurs associatifs de l'immigration démocratique, soit enfin concrétisée.

Aujourd'hui le gouvernement vous a transmis un projet de loi portant création d'un conseil national des Tunisiens résidents à l'Étranger. Ce projet comporte plusieurs avancées par rapport aux propositions des gouvernements précédents.

Néanmoins, nous pensons qu'il ne doit pas être voté en l'état.

Nous souhaitons que les missions de ce conseil soient les suivantes :

1. Participer à l'élaboration de la politique nationale relative aux Tunisiens et Tunisiennes à l'Étranger.
2. Contribuer à la défense des droits et intérêts des Tunisiens et Tunisiennes à l'Étranger.
3. Simplifier les démarches administratives des Tunisiens et Tunisiennes à l'Étranger.
4. Lutter contre toutes formes de discriminations et d'islamophobie et pour l'égalité entre les citoyens.
5. Veiller à la sauvegarde de l'intégrité physique des Tunisiens et Tunisiennes à l'Étranger ainsi qu'à leurs biens.
6. Promouvoir le développement social et économique de la Tunisie y compris dans ses relations avec les pays d'accueils.
7. Promouvoir la culture, le patrimoine et la civilisation de la Tunisie et la langue arabe.

Concernant la composition du conseil nous pensons que s'agissant d'un conseil des Tunisiens à l'Étranger il doit impérativement être composé majoritairement d'associations et de personnes vivant à l'Étranger.

Les critères du choix des associations doivent être impartiaux, transparents et tenant compte de leurs implications effectives dans les luttes durant les périodes de dictature ainsi que l'accompagnement des luttes des tunisiens pour leurs droits dans les sociétés d'accueil.

Adresse Postale : FTCCR, 23 rue du Maroc 75019

Contact : **Milan/Italie** : citiicomitato@gmail.com , **Liège/Belgique**: cvdtunisie@gmail.com, **Paris/France** : adtf@laposte.net



COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE L'IMMIGRATION ET DES TUNISIENS A L'ETRANGER

تنسيقية جمعيات الهجرة والتونسيين بالخارج

La politique migratoire est l'affaire de tous les représentants du peuple, nous considérons donc qu'ils doivent être tous représentés dans le conseil par un représentant par groupe parlementaire. Pour éviter la confusion au niveau de leurs rôles de législateurs ils devront avoir un statut d'observateurs.

Les associations de femmes et le syndicat des étudiants devront aussi être représentés dans le conseil au même titre que les autres organisations et syndicats.

Les experts de divers domaines ne devront pas siéger en permanence mais par mission et devront avoir un statut d'observateurs.

Pour permettre une avancée notable dans le domaine de la représentation des associations de l'immigration et des Tunisiens à l'Étranger, mesdames et messieurs les représentants du peuple nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation de notre coordination le plus tôt possible afin de vous expliquer de vive voix nos positions.

La C.A.I.T.E.
SOUSSE LE 11 AOUT 2015